# Politique de remboursement

## FRAIS D'INSCRIPTION AUX ÉVÉNEMENTS

Remboursement à 100% des frais d'inscription, jusqu'au jour de l'événement inclus. Nous contacter à adminsport@fqme.qc.ca

Remboursement à 50 % des frais d'inscription dans les 24 heures suivant l'événement.

Aucun remboursement ne sera effectué au-delà de 24 heures après la fin de l'événement.

Les frais d'adhésions journalières inclus aux frais d'inscription ne sont pas remboursables après la fermeture des inscriptions.

## ADHÉSIONS ET LICENCES SAISONNIÈRES

Si le·la participant·e n'a pas encore pris part au nombre maximal d'événements comptant pour le classement, les frais d'adhésion et de licence saisonnière peuvent être remboursés, en tout ou en partie, sur présentation de justificatifs démontrant l'impossibilité de participer aux événements restants de la saison en cours.